

CILSS

Comité permanent Inter-Etats
de Lutte contre la Sécheresse
dans le Sahel

09603
CODE
CLUB DU SAHEL

**LES ESPACES CEREALISERS REGIONAUX
EN AFRIQUE DE L'OUEST**

Séminaire de Lomé (Togo) - 6/11 novembre 1989

Organisation pour la Mise en Valeur
du Fleuve Sénégal (OMVS)
Haut Commissariat
Centre Régional de Documentation
Saint-Louis

Les périphéries nationales :
support des échanges régionaux

John O. IGUE

Université Nationale du Bénin
Cotonou

SL89/09
Or. Fr.

OCTOBRE 1989





09603

Les périphéries nationales :
support des échanges régionaux

John O. Igue



Les idées exprimées et les faits exposés dans ce document le sont sous la responsabilité personnelle des auteurs et n'engagent pas nécessairement l'OCDE, le Club du Sahel ou le CILSS.

2003

Le fonctionnement de la sous-région ouest-africaine repose sur des enjeux politiques et économiques divergents fondés sur le contrôle des ressources du développement par une minorité de la population. La mobilisation des ressources qui se fait dans le cadre étroit des Etats hérités de la colonisation a pour conséquence l'aggravation des déséquilibres régionaux, indépendamment de ceux créés par la nature :

- déséquilibre à l'origine entre colonies britanniques et françaises,
- déséquilibre entre "petits" et "grands" Etats,
- déséquilibre enfin entre pays côtiers ouverts sur le monde extérieur et pays enclavés dont l'accès au marché international dépend de leurs voisins côtiers.

Ces déséquilibres sont d'autant plus profonds qu'à chaque pays correspondent des politiques protectionnistes qui rendent rigide le fonctionnement des frontières et font varier considérablement les conditions de développement d'un endroit à un autre.

Ces différentes situations sont difficiles à supporter pour le reste de la population qui n'est pas toujours convaincue de son appartenance aux Etats actuels. Elle continue de réagir selon les normes traditionnelles où les barrières protectionnistes entre royaumes et empires étaient faibles. Suivant ces normes, les commerçants Haoussa, Mandé et Yoruba circulaient librement et convoiaient d'un endroit à un autre l'or, la cola, le sel et les produits de fabrication locale sans grands obstacles. De même, les paysans pouvaient-ils se déplacer librement à la recherche de bonnes terres.

Le caractère rigide des frontières obligea les commerçants et les paysans à adopter de nouvelles stratégies. Parmi celles-ci, on remarque le déplacement des centres d'intérêt vers les frontières avec la fondation de nouvelles localités, la création de marchés ou la valorisation de ceux existant avant la partition, pour animer la circulation des biens et des personnes entre zones écologiques ou économiques complémentaires. Il en résulte le développement d'importants flux migratoires et commerciaux illicites qui modifient complètement le fonctionnement des espaces frontaliers.

Ces flux illicites permettent de réduire les déséquilibres régionaux issus de la partition en favorisant la distribution entre pays voisins des richesses provenant de la vente des ressources agricoles ou minières dont disposent en abondance certains Etats. Cette distribution participe à la création et au développement d'espaces frontaliers autonomes que nous qualifions de périphéries nationales.

Il s'agit en réalité de zones franches de facto qui se détachent par leur fonctionnement de l'espace national. L'autonomie dont jouissent ces zones par rapport aux lois qui régissent le territoire national permet de les considérer comme de véritables enclaves qui s'imposent par leur rôle économique et social aux Etats limitrophes issus des anciennes colonies. La notion de périphérie nationale implique donc l'existence d'un espace économique autonome qui se greffe sur deux ou plusieurs Etats aux contrastes bien marqués.

Parmi les manifestations de l'autonomie de ces périphéries nationales par rapport aux Etats dont elles sont issues, on peut mentionner :

- l'usage de plusieurs monnaies dont le cours est réglé dans toute la zone par un système judicieux de marchés parallèles de change ;

- l'inefficacité du contrôle des principaux postes de douane qui y sont localisés pour la simple raison que le milieu rend inopérante l'action des douaniers dont beaucoup deviennent d'ailleurs les alliés inconditionnels des commerçants ;

- une exceptionnelle solidarité ethnique des populations victimes du partage colonial qui concurrence fortement le développement d'une conscience nationale. Si cette dernière parvient tout de même à se concrétiser, elle se double alors d'une conscience ethnique plus forte qui fonde l'existence de réseaux d'échanges dynamiques, capables de résoudre toute difficulté liée à une transaction par-delà la frontière.

I - ORIGINE DES PERIPHERIES NATIONALES

Parmi les facteurs qui ont conduit au développement de ces périphéries, on retiendra :

- la complémentarité écologique,
- l'existence d'un réseau marchand d'origine pré-coloniale,
- les différences de politiques économiques des Etats issus du partage colonial.

1) La complémentarité écologique

L'Afrique de l'ouest est définie habituellement par l'opposition de deux milieux écologiques : la forêt et le Sahel. C'est autour de ce découpage que se constituent en grande partie les affinités politiques de la sous-région et que s'organise l'assistance économique apportée par le monde extérieur.

L'opposition forêt-Sahel ne cadre pourtant pas tout à fait avec la réalité géographique. Elle ne permet pas, de surcroît, de comprendre les mécanismes qui soutiennent les échanges dans la sous-région. Dans la zone, il convient en fait de distinguer trois zones écologiques : la forêt, la savane et le Sahel.

La partie forestière est subdivisée en trois unités naturelles aux potentialités différentes :

- la côte, dont l'activité principale repose sur la pêche et l'agriculture céréalière basée sur le maïs, à laquelle s'ajoutent les cultures maraîchères ;
- les plateaux sédimentaires riches en palmier à huile, en maïs et en manioc ;
- les pénéplaines du précambrien et les hauts plateaux qui les surplombent en Guinée, au Libéria, au Ghana et au Togo, ayant favorisé de riches cultures d'exportation fondées sur le cacao et le café.

L'installation des premiers comptoirs européens et le développement des cultures de rente ont fait de cette zone forestière la partie la plus riche, la plus peuplée et la mieux équipée de l'Afrique occidentale.

La zone de savane constitue une zone de transition entre la forêt et le Sahel, marquée par l'interférence de deux régimes climatiques qui permettent de cultiver une gamme de produits agricoles dominés par les tubercules et quelques céréales. Il en résulte d'importants excédents alimentaires dont l'écoulement a favorisé la création de plusieurs marchés régionaux dans ce milieu de savane.

La zone sahéenne est riche en bétail, mais les difficultés, provoquées par la sécheresse, obligent les éleveurs à émigrer vers le sud.

L'existence de ces différentes zones écologiques crée en Afrique occidentale des complémentarités qui sont incompatibles avec un fonctionnement rigide des frontières d'Etat.

Il en résulte, en effet, une disparité des ressources de développement marquée par l'inégale répartition des populations et des moyens économiques entre zones écologiques. Cette disparité est un facteur important de la dynamique des échanges qui s'effectuent par le biais des régions frontalières.

2) L'existence de réseaux marchands d'origine ancienne
(cf. Communications de A. LAMBERT et E. GREGOIRE)

Ces réseaux s'appuient sur les racines historiques des pays africains qui ont favorisé les activités commerciales. Deux grands circuits se sont développés :

- le circuit nord-sud-nord qui correspond à peu près aux relations existant actuellement entre pays côtiers et pays sahéliens ;

- le circuit est-ouest-est, à peu près conforme aux échanges qui se font aujourd'hui entre pays anglophones et francophones situés dans la zone forestière.

Ces circuits ont abouti à la formation de plusieurs espaces économiques homogènes et complémentaires dont la gestion était assurée par quelques groupes ethniques comme les Haoussa, les Mandé et les Yoruba.

La remise en cause de cette vieille tradition commerciale par la colonisation entraîna des transformations de l'espace marchand qui ont abouti à la création de régions frontalières dynamiques.

3) Les différences de politiques économiques initiées par les Etats
(cf. Communication de J. EGG)

Le fonctionnement des Etats africains est fondé sur l'élaboration de politiques économiques propres à chaque Etat. Celles-ci ont abouti à des différences d'options économiques qui ont considérablement renforcé les disparités régionales provoquées par la nature. Parmi ces différences de politiques économiques, on peut signaler :

- la multiplicité des espaces monétaires où les espaces à monnaies convertibles relativement fortes et stables s'opposent à ceux ayant opté pour des monnaies autonomes, devenues plus instables. La décote des secondes par rapport aux premières sur les marchés parallèles de change et surtout l'attrait exercé par les devises fortes engendrent des flux de nature particulièrement spéculative ;

- les disparités de protection douanière (mesures tarifaires et non tarifaires, degré de contrôle des frontières) ;

- les inégalités dans la taxation des exportations (y compris la parafiscalité des offices de commercialisation) ;

- la disparité des politiques de subvention aux producteurs et aux consommateurs ;

- enfin, les différences d'intervention de l'Etat sur le marché (réglementation des activités commerciales, politique de prix et intervention des offices publics).

Les disparités introduites par le fonctionnement des Etats issus des anciennes colonies contribuent jusqu'à aujourd'hui à stimuler le développement des périphéries nationales.

II - STRUCTURES DES PERIPHERIES NATIONALES

La structure des espaces frontaliers est en général fondée sur trois éléments : les marchés périodiques, les entrepôts et les villes frontalières.

1) Les marchés périodiques

Pour échapper aux tracasseries de l'administration coloniale, les populations frontalières ont créé plusieurs marchés dont la fréquentation permet de communiquer régulièrement. C'est le souci de solidarité qui fut à l'origine des marchés jumeaux situés de part et d'autre d'une même frontière. Mais le déséquilibre spatial, introduit par la façon dont chaque colonie a été gérée, a fini par faire de ces centres d'échange un véritable support de l'économie régionale.

Cependant, tous ces marchés ne résultent pas des conséquences du partage colonial. Certains d'entre eux étaient des centres commerciaux particulièrement célèbres avant la pénétration européenne. Entre le Bénin et le Nigeria, Kétou, Oke-Odan et Badagry avaient joué un grand rôle dans le commerce qui se faisait entre Oyo, Abéokuta, Egbado et le royaume Gun de Porto-Novo. Autour de ces vieux marchés de nouveaux se sont développés tels que Ilara, Oja-Odan, Toubé et Adjara qui ont su perpétuer cette tradition commerciale. Les marchés se sont multipliés de nos jours, suite à la diffusion des rentes apportées par l'exploitation des ressources agricoles et minières.

Entre le Niger et le Nigeria existent également de nombreux anciens marchés nés dans le contexte du commerce transsaharien. Parmi ceux-ci on peut mentionner, du côté nigérien, Maradi, Gazoun, Roundji, Matameye, Magaria, Zinder, Birni-Koni, et pour la partie nigériane, Daoura, Zongo, Katsena, Iléla, Kamba.

Entre la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Burkina Faso, le marché de Bouna faisait partie du réseau des anciennes étapes caravanières dont l'aboutissement était Kong.

A ces anciens marchés, s'ajoutent de nouvelles créations mises en place pour dynamiser les échanges frontaliers. Dans ce contexte, on peut mentionner les marchés situés à cheval sur le Togo, le Ghana et le Burkina Faso qui rythment les échanges commerciaux entre ces trois pays. Le plus important réseau de ces marchés est situé dans la zone délimitée par les villes frontalières de Bawku (Ghana), Dapaong (Togo) et Bittou (Burkina Faso). Ces villes, qui exercent des fonctions administratives dans le cadre de leurs Etats respectifs, constituent les sommets d'un triangle dont le centre est la localité de Cinkansé, divisée en deux par la frontière Togo-Burkina Faso : la partie burkinabé a plus de 1.000 habitants ; celle qui est située en territoire togolais en compte près de 3.800 et se trouve à trois kilomètres du Ghana.

Les marchés frontaliers sont aussi importants entre le Burkina Faso, le Ghana et la Côte d'Ivoire, entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, tout comme entre le Mali et la Guinée, la Gambie et le Sénégal.

La structure de ces marchés, leur organisation et leur périodicité diffèrent d'un endroit à un autre.

Entre le Bénin et le Nigeria, ce sont surtout des marchés jumeaux, c'est-à-dire qu'en face d'un marché béninois se trouve son homologue nigérian, le plus souvent à moins de dix kilomètres. Cette structure jumelle caractérise également les marchés frontaliers Togo-Ghana. Tous sont des marchés de plein air, situés au centre de la localité qui les abrite ; ils sont sommairement aménagés et se tiennent tous les quatre jours au Bénin.

A la frontière nigéro-nigériane, il s'agit pour la plupart de marchés situés en marge des agglomérations, soit à l'entrée, soit rejetés derrière le village. Les rares d'entre eux qui sont à l'intérieur des cités, comme à Kamba, Katséna, Maradi et Daoura, sont entièrement clôturés.

Tous s'animent une fois par semaine. Ce cycle hebdomadaire permet de créer de véritables circuits entre marchés se tenant des jours différents de la semaine. Compte tenu de leur importance et de leur dynamisme, on peut les classer en trois groupes :

- les marchés polaires, ou de premier ordre, rayonnant sur des régions très étendues et dont l'approvisionnement se fait parfois de très loin ;
- les marchés relais, ou de second ordre, s'approvisionnant auprès des premiers ;
- les marchés de brousse, satellites des deux précédents pour la revente des produits manufacturés et la collecte des denrées agricoles.

Les marchés de Cinkansé, Bawku et Dapaong sont au coeur d'un important réseau de centres commerciaux secondaires qui leur servent de relais tels que Bittou, Yargatenga ... (Burkina), Widana, Puisiga ... (Ghana), Timbou, Nanergou ... (Togo). Leur cycle d'animation est de trois jours, sauf pour le marché de Cinkansé qui se tient les lundis et jeudis.

Le fonctionnement et le dynamisme de tous ces centres d'échange reposent sur la cohésion ethnique du groupe Gourmantché qui, en dépit du partage de son territoire entre trois puissances coloniales (Grande-Bretagne, Allemagne et France), continue de maintenir son unité historique à partir de Fada N'Gourma (Burkina Faso) et de Gambaga (Ghana).

Ces différents marchés recrutent leur clientèle d'abord à l'intérieur des villes frontalières qui les encadrent, ensuite dans les Etats limitrophes. Tous sont des pôles qui, par leur rayonnement, exercent une très forte attraction sur plusieurs pays.

2) Les entrepôts frontaliers

A côté des marchés se trouvent d'autres localités qui servent d'entrepôts pour d'importants volumes de marchandises prêtes à franchir la frontière. Ces localités, qualifiées d'entrepôts frontaliers, sont des lieux de revente pour les commerçants grossistes qui opèrent de chaque côté de la ligne de partage entre les Etats et commercent des marchandises qui peuvent venir de très loin. D'autres entrepôts se situent dans les zones de production et servent de centres de collecte et de distribution. Le rôle de ces localités-entrepôts est capital dans les échanges frontaliers. C'est grâce à eux que s'effectuent des échanges invisibles portant sur plusieurs milliers de tonnes.

3) Les villes frontalières

Elles jouent un rôle important dans la vie des périphéries nationales. Par leur position et leur population, elles contribuent à structurer l'activité commerciale dans ces espaces. Du point de vue de leur origine, on peut distinguer quatre groupes :

- les anciennes bases historiques des populations frontalières,
- les agglomérations nées dans les principaux points de passage, le long des artères de communication ;
- les villes fondées dans les colonies plus accueillantes, suite à des tracasseries administratives ailleurs ;
- les anciens villages érigés en base de pouvoir traditionnel pour récompenser leurs chefs, plus dociles ou plus coopérants, ou pour pallier l'absence d'une autorité traditionnelle utilisable comme relais dans le cadre de la politique d'"indirect rule".

Les agglomérations qui sont nées dans les principaux points de passage sur les frontières

sont toutes des villes jumelles. Elles se sont développées à partir des aménagements réalisés pour le commerce et à partir d'importants flux migratoires. Ces points de passage fonctionnent comme des étapes pour des migrants qui cherchent à exploiter les avantages économiques du pays voisin et qui sont d'autant plus nombreux que le voisinage immédiat permet de s'infiltrer illégalement en pays limitrophe. Beaucoup de migrants ne quittent plus ces postes frontaliers ; ils y élisent domicile en s'adonnant aux activités lucratives.

Mais le phénomène des villes jumelles ne se limite pas seulement aux points de passage. Il caractérise aussi les vieilles cités historiques. Ici, c'est le refus des chefs déchus de leur fonction de se soumettre au nouveau conquérant qui détermine la création d'une nouvelle base d'autorité traditionnelle de l'autre côté de la frontière, presque en face de l'ancienne métropole.

Parmi les villes qui sont nées suite à des tracasseries administratives, on peut mentionner Ilara entre le Bénin et le Nigeria qui fut fondée par les habitants de Kétou en 1915, pour protester contre le recrutement militaire pendant la première guerre mondiale.

La volonté d'arracher les populations des villes frontalières à leur ancienne base a favorisé la réalisation de quelques équipements garants du développement urbain.

Aujourd'hui, ces agglomérations tirent profit de leur origine commune pour se soustraire à l'emprise administrative des pouvoirs centraux en renforçant l'autonomie des périphéries nationales.

Les structures qui viennent d'être passées en revue font l'originalité des espaces frontaliers d'Afrique occidentale et garantissent leur bon fonctionnement.

III - TYPLOGIE ET FONCTIONNEMENT DES PERIPHERIES NATIONALES

Il existe deux types de périphéries nationales dans la sous-région :

- celles qui se sont développées entre les Etats côtiers comme conséquence de la suppression des anciennes voies caravanières est-ouest-est et des contrastes entre empires coloniaux ;

- celles qui se sont développées entre pays côtiers et pays sahétiens conformément aux anciennes voies transsahariennes nord-sud-nord et aux complémentarités écologiques.

Les plus importantes de ces périphéries nationales ont fait l'objet d'enquêtes approfondies dans le cadre de l'étude "Echanges régionaux, commerce frontalier et sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest".

Dans la partie sud, c'est-à-dire entre pays francophones et anglophones, en partant de l'est vers l'ouest, on trouve l'espace Badagry-Kétou à la frontière bénino-nigériane qui s'étend sur environ une centaine de kilomètres du sud au nord. Il comprend huit principaux marchés jumeaux.

Ces marchés, dont certains se classent parmi les plus importants du Bénin par le volume des flux marchands et par la masse monétaire qu'ils brassent tous les quatre jours, sont encadrés par une douzaine d'agglomérations de plus de 10.000 habitants chacune, parmi lesquelles huit sont jumelles. Le dynamisme de cet espace repose sur la solidarité ethnique Yoruba-Gun, mais surtout sur la présence des marchés périodiques qui rythment toutes les activités d'échange. La zone était particulièrement réputée pour le commerce du cacao nigérian ; elle l'est encore pour le carburant et les produits manufacturés venant du Nigeria en contrepartie desquels le Bénin

livre de l'huile de palme, des produits de luxe et surtout du riz asiatique et de la farine de blé, à partir d'une intense activité de réexportation.

Entre le Togo et le Ghana, on peut mentionner le secteur Lomé - Affao - Dodze - Kpalimé - Badou(1). C'est là, sur environ 150 kilomètres du sud au nord, que sont disposées les principales agglomérations d'"Eweland", tel qu'il existait avant son partage par les puissances impérialistes. Ici, comme entre le Bénin et le Nigeria, se trouvent les marchés de Kéta, Lomé, Agbozoumé, Noépe, Dodze, Ho, Kpalimé, Badou, Kamétonou, Agomé-Tomégbé, Akpani-Konta, Kessibo et Abéréwanko pour ne citer que ceux-là.

Mais les activités de ces marchés sont complètement reléguées au second plan, pour des raisons politiques, par celles des villes jumelles de Kpalimé-Kpadapé, Lomé-Aflao.

Les activités de cet espace reposent sur un important marché de change parallèle pour lequel Lomé peut être considérée comme la première place financière de la sous-région. Ici, les neuf monnaies des Etats d'Afrique Occidentale se changent au marché noir, en face de la gare routière, situé au quartier Anagokomé non loin du grand marché. L'activité commerciale permet un important trafic de cacao, de cola, d'oeufs, de fruits et légumes en provenance du Ghana, en contrepartie desquels le Togo fournit les produits manufacturés (Wax hollandais, alcool, tabac et cigarettes, etc ...) venant des marchés européens.

Plus loin, entre le Ghana et la Côte d'Ivoire, se localise la zone Assini-Boundoukou(2) longue d'environ 130 kilomètres du sud au nord. Cet espace s'est développé en pays Agni, Abron, Nafana et Koulango. Son fonctionnement repose sur les marchés de Boundoukou, d'Assuefry, Niabley, Boundoukou (Côte d'Ivoire), Sampa, Monako, Akati, Mamproussi ... (Ghana), et sur le trafic du cacao pour lequel la localité de Niablé est l'un des plus importants centres de collecte. Au trafic des fèves s'ajoute celui de tubercules, d'igname et de carburant en provenance du Ghana.

Ce type d'espace fonctionne de la même manière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria d'une part, entre la Côte d'Ivoire et la Guinée d'autre part. Les points centraux de ces échanges sont respectivement les marchés ivoiriens de Touleupleu, Danané, Booko, Massala-Barala, les marchés libériens de Ganta, Tabli et guinéens de Diéké, Sinko, Tienkro, Dabadougou et Bayila. Sur ces marchés s'échange une gamme de produits agricoles et manufacturés d'origine ivoirienne : riz, igname, huile de palme raffinée, tissus, savons de toilette, etc ...

Ces régions frontalières existent enfin autour de la Sierra Leone à partir des disparités économiques très fortes entre la Sierra Leone et ses voisins.

Les enquêtes ont révélé l'existence de pôles particulièrement actifs, centrés autour du marché international de Koindu situé à l'interaction des trois pays voisins : Sierra Leone, Guinée et Libéria. Sur ce marché, où se côtoient toutes les monnaies, interviennent des commerçants avisés qui échangent le riz d'origine guinéenne contre les produits venus de Sierra Leone comme l'huile de palme, le poisson, les cubes Maggi et les vêtements.

Si l'on quitte la partie sud de l'Afrique Occidentale pour remonter vers le nord, on compte, entre le Nigeria et le Sénégal, une dizaine de régions frontalières de forte activité à cheval sur les pays côtiers et les pays sahéliens. Elles fonctionnent de la même manière que les périphéries nationales du secteur sud, mais diffèrent profondément par leur dynamisme interne. De l'est vers l'ouest, se succèdent ainsi :

- le secteur de Magaria-Bambura, Matameye-Zango, encadré par les métropoles de Kano (Nigeria) et de Zinder (Niger) ;

- le secteur Maradi-Katséna dont l'épicentre est constitué par les marchés de Jibiya

(Nigeria) et de Maradi (Niger) ;

- la zone Birni-Koni (Niger) et Ilela (Nigeria) qui dépend très largement des villes de Sokoto (Nigeria) et de Tahoua (Niger).

Ces trois pôles frontaliers qui se sont constitués en pays haoussa sont les plus importants centres d'échange entre le Niger et le Nigeria. Leur développement et leur fonctionnement reposent sur de vieilles traditions marchandes et sur la solidarité du peuple haoussa qui, partant de l'Islam, a toujours réussi à contourner les contraintes du partage colonial. Ces trois pôles sont au centre d'importants réseaux de marchés hebdomadaires de grandes villes nigérianes, Kano, Daoura, Katsena, Sokoto ... qui constituent leur débouché immédiat.

L'originalité de ces périphéries nigéro-nigérianes est fondée sur le fait que leur fonctionnement dépend à la fois des contrastes écologiques et monétaires. Il en résulte d'importants flux commerciaux basés sur les produits manufacturés (tissus, bazin, cigarettes, parfums), agricoles (niébé, souchet, mil, sorgho) et sur le bétail, troqués notamment contre le fer à béton, le ciment, le carburant, les engrais nigériens.

La zone Gaya (Niger), Kamba (Nigeria) et Malanville (Bénin) se détache des trois pôles qui viennent d'être décrits à cause de son fonctionnement qui repose principalement sur l'animation du marché béninois de Malanville, véritable grenier à la porte du Sahel. C'est ce marché qui structure l'espace pour lequel Gaya, Kamba et Lolo se comportent comme de simples satellites. Ses activités sont d'abord parties de la vente de l'oignon, cultivé abondamment dans les fermettes maraîchères de la plaine d'inondation du fleuve Niger et du poisson pêché dans le fleuve. Sur ces deux produits locaux sont ensuite venues se greffer d'importantes denrées agricoles venant du sud Bénin (céréales, tubercules et dérivés, piment, etc ...) et du sud Togo (fruits et cola). Mais l'éloignement de cette région frontalière des centres de décision politiques en fera l'un des points de passage des produits illicites destinés au nord du Nigeria : cigarettes, habits usagés (friperie) et riz asiatique aujourd'hui.

En allant vers l'ouest, on aborde l'espace frontalier de Dapaong (Togo), Bawku (Ghana) et Bittou (Burkina Faso) (3) soudé en une petite unité économique par les grands marchés de Cinkassé (Togo), de Bawku et Puisiga (Ghana), s'animant tous les trois jours. Le fonctionnement de cet espace repose sur le commerce des produits agricoles et du bétail auxquels sont associées quelques marchandises industrielles venant du Togo. Parmi les denrées agricoles recensées sur le marché de Cinkassé, on peut signaler le gari, le maïs et le riz allant du Togo vers le Burkina ; de l'huile rouge, du riz local venant du Ghana et de l'oignon, du bétail en provenance du Burkina Faso.

Ensuite, vient la zone de Batié, Kampti (Burkina Faso), Bouna (Côte d'Ivoire) et Wa (Ghana) (4) animée par les marchés ivoiriens de Doropo, Bouna, Kalamon, burkinabé de Kampti, Batié, Loroconi, Galgouti, Passana et ghanéens de Lawra, Wa. Elle est prolongée au nord par un espace qui participe au renforcement des échanges entre le Ghana et le Burkina Faso, encadré par les villes burkinabé de Diebouyou et ghanéenne de Lawra. Dans cette région, les échanges portent exclusivement sur les produits agricoles locaux destinés aux populations frontalières. Cependant, on note l'arrivée de la farine de blé à partir de Côte d'Ivoire au profit des meuniers de Kampti et Batié.

Puis on arrive à l'espace Tingréla-Sikasso (5) à la frontière Côte d'Ivoire - Mali. Il se structure autour des marchés de Tingréla, Débété, Papora, Kouloussan (Côte d'Ivoire), Kandiana, Fouron, Bougouni (Mali), encadrés par les villes de Tingréla, Sikasso et Bougouni. Son fonctionnement repose surtout sur le trafic du bétail entre le Mali et la Côte d'Ivoire.

Toujours vers l'ouest, viennent les zones Mali-Guinée (6) et Sénégal-Gambie (7). La première est centrée sur les localités maliennes de Kouremalé et Kangaba et guinéennes de

Kouremalé et Siguiri. Ses activités portent sur l'échange des produits agricoles, du bétail et de la pêche. La seconde affecte tout le pourtour de la Gambie avec trois principaux centres d'échanges : le secteur Kaolack-Passy-Toubacouta, celui de Diouloulou, Bokama, Yundum et Banjul, celui aussi de Kaolack, Nioro du Rip et Farafenni. Sur l'ensemble de ces zones se trouvent les produits agricoles sénégalais troqués contre les marchandises débarquées au port de Banjul : cigarettes, postes radio et riz asiatique notamment.

Le fonctionnement de ces périphéries nationales est basé sur l'interférence de plusieurs monnaies, une forte mobilité journalière des populations ainsi que sur une importante circulation de produits agricoles et manufacturés.

L'interférence monétaire se manifeste par l'utilisation indifférente de toutes les monnaies qui circulent dans les pays voisins, voire dans toute la sous-région ouest-africaine, avec néanmoins une forte emprise de la monnaie du pays économiquement le plus solide. Il en résulte l'existence de plusieurs marchés de change qui fonctionnent comme de véritables guichets de banque.

La mobilité des populations s'appuie d'un côté sur l'influence qu'exercent les grandes villes situées à l'arrière zone de ces espaces et, de l'autre, sur la fréquentation des nombreux marchés périodiques.

Les échanges commerciaux concernent à la fois les produits agricoles, industriels, d'élevage et de pêche.

Pour ce qui concerne les produits agricoles, certaines zones frontalières ne traitent que des produits locaux auxquels s'ajoutent quelques marchandises manufacturées.

Les espaces frontaliers entre le Burkina Faso, le Ghana et le Togo d'une part, entre le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire et le Ghana d'autre part, dépendent de ce type d'échange. C'est le cas aussi, en majorité, entre le Mali et la Guinée, entre la Côte d'Ivoire et le Ghana, ainsi que dans les relations commerciales qui se développent sur les plateaux du Litimé entre le Ghana et le Togo. Ces produits agricoles locaux portent d'une part sur les denrées vivrières, d'autre part sur les produits de rente (cacao notamment) qui font l'objet d'exportation par le biais d'Etat voisin. A travers ces espaces, les échanges, quoique importants à certaines périodes, ne portent en général pas sur des quantités très importantes.

Par contre, les zones frontalières nigéro-nigériane (Birni-N'Koni, Zinder), bénino-nigérienne (secteur Malanville-Gaya), nigéro-camerounaise (Garoua-Fotokol) et sénégalogambienne (Passy-Diouloulou) fonctionnent à partir du trafic des produits agricoles locaux (céréales, légumineuses ...) et étrangers (riz en particulier) dont les tonnages sont nettement plus élevés.

Enfin, la dernière catégorie de régions frontalières est animée par l'échange des produits agricoles importés massivement des pays lointains, puis réexportés vers les Etats voisins contre les marchandises sortant des usines locales. Les relations Bénin-Nigeria sont actuellement fondées sur ce type d'échange.

La nature et le volume de ces différentes transactions déterminent le dynamisme et la structure des périphéries nationales.

Ainsi, les frontières animées presque uniquement par l'échange des produits vivriers locaux ne possèdent pas de grandes infrastructures commerciales, ni d'importants marchés périodiques. Là, les échanges reflètent une activité modérée portant uniquement sur des flux de courte distance, comme par exemple dans la zone de Kampti, Batié, Bouna, Wa, ou dans le cadre des échanges étudiés entre la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Par contre, les espaces frontaliers qui fonctionnent à partir des échanges des produits vivriers locaux, de rente et d'importation sont encadrés par de très gros marchés et disposent d'importants magasins de stockage qui confèrent à ces espaces une forte personnalité géographique. Les flux commerciaux qui y prennent naissance ou s'y dirigent sont longs, montrant leur dépendance vis-à-vis des grandes métropoles situées à l'arrière-pays de ces espaces frontaliers. Autour de ce genre d'espace gravitent de grands négociants ayant à leur service un groupe de vendeurs efficaces et avertis.

Enfin, les zones frontalières qui dépendent largement de produits de réexportation d'origine étrangère possèdent, elles aussi, d'importantes infrastructures de stockage encadrées par de gros marchés d'envergure nationale et internationale. Mais leur fonctionnement est instable, en raison des fluctuations de prix sur le marché international et des changements fréquents des politiques de protection des Etats de la sous-région. Ces changements provoquent l'arrêt momentané des activités ou une certaine reconversion de celles-ci. Ces variations finissent par ruiner les importants équipements de stockage construits sur place. Les espaces frontaliers bénino-nigériens illustrent bien cette situation de crise par suite de la baisse progressive du commerce du riz et de la farine de blé en direction du Nigeria.

Quels que soient leur nature et leur fonctionnement, ces périphéries nationales jouent plusieurs rôles dans la vie des nations qui les encadrent.

IV - ROLE ET IMPLICATIONS DES PERIPHERIES NATIONALES

Dans le domaine commercial, le développement des périphéries nationales apparaît comme un stimulant des échanges. En tant que zones franches de fait, elles sont devenues des centres d'appel des marchandises dont la sortie ou l'entrée est interdite ou contingentée par les Etats. C'est le cas notamment des céréales et autres produits vivriers pour lesquels la plupart des pays pratiquent une politique protectionniste dictée par les exigences de la sécurité alimentaire.

Pour les Etats, les périphéries nationales jouent un rôle de:

- stock régulateur à la fois en termes de marchandises et d'apport financier. Ce stock permet ainsi aux Etats de compter sur leurs voisins pour régler une partie de leurs difficultés alimentaires.

Somme toute, les espaces frontaliers confèrent aux Etats des avantages importants : ils leur offrent les services de marchés relais situés en dehors des limites territoriales et leur garantissent dans bien des cas un cordon de sécurité à leurs frontières, même si le discours officiel affirme le contraire.

L'existence de ces différents mouvements de monnaies, de personnes ou de marchandises qui sont pour la plupart illicites, illustre fort bien les limites des espaces territoriaux des actuels Etats-Nations. Cela paraît d'autant plus évident que ce qui est illégal d'un côté de la frontière devient souvent légal une fois celle-ci franchie, témoignant ainsi du degré insuffisant d'autonomie de ces différents Etats qui sont aujourd'hui reliés les uns aux autres par le biais des périphéries nationales.

En définitive, le développement des périphéries nationales que nous venons de décrire brièvement permet de réaliser une certaine intégration régionale qui s'organise de fait au travers des échanges frontaliers.

Mais le caractère souvent illicite de ces échanges en regard de la réglementation des Etats fait que les avantages des périphéries nationales que nous avons mentionnés ne sont pas

perçus comme tels par les autorités publiques. Celles-ci s'efforcent au contraire à tout prix de s'opposer au fonctionnement de ces espaces au moyen de mesures de contrôle assez sévères. Le contrôle des frontières sénégal-gambiennes par les forces armées du Sénégal pour empêcher les flux commerciaux illicites illustre cette attitude largement répandue dans les Etats de la sous-région.

L'exemple du Nigeria qui a expérimenté en quelques années des solutions radicalement opposées donne à réfléchir à ce propos.

Pour limiter les méfaits de la contrebande sur l'économie nigériane, le gouvernement militaire de Buhari créa "the Border Zone" en 1985. Le cordon frontalier qui s'étendait sur un rayon de 20 km à partir des bornes frontalières était considéré comme la zone de sécurité territoriale devant protéger le pays contre la fraude. Comme telle, elle était dépourvue de tout approvisionnement en produits recherchés par les pays voisins : carburants, pièces détachées de véhicules, ciment notamment. Aussitôt commença le démantèlement des marchés et entrepôts situés dans la zone tels que ceux de Kwémé, BB et Chikanda à la frontière béninoise. Les principales localités frontalières étaient militairement occupées pour empêcher l'entrée et la sortie des produits illicites. Ce contrôle militaire ne tarda pas à rompre l'équilibre des vieilles cités frontalières comme Daoura, Jibiya du côté nigérien, Méko, Ijio et Chikanda à la frontière béninoise. La présence des troupes militaires aux frontières entraîna des tensions très vives entre le Nigeria et le Cameroun d'une part, le Nigeria et le Bénin d'autre part, sans pour autant que le commerce transfrontalier ait été entravé.

L'arrivée du Général Babangida au pouvoir en 1986 met fin au fonctionnement du "Border Zone". Le nouveau président lance des études confiées au Centre d'Etudes Stratégiques de Kuru (Etat du Plateau) pour analyser les implications du fonctionnement de l'espace frontalier sur la vie de la Fédération. Suite à la conclusion des différents rapports, la Commission Nationale des Frontières est créée. L'une de ses missions est d'organiser des réunions de concertation entre Etats voisins pour arrêter d'un commun accord les modalités de gestion des espaces frontaliers. Dans ce cadre, deux rencontres ont déjà eu lieu entre autorités traditionnelles, gestionnaires des zones frontalières (projets de région, douaniers et agents chargés de l'immigration, etc), commerçants et autorités politiques de haut niveau : la première à Badagry du 8 au 14 mai 1988 entre le Bénin et le Nigeria, la deuxième à Kano du 6 au 12 juillet dernier entre le Niger et le Nigeria.

Ces concertations bilatérales diminuent les risques de tensions frontalières et légalisent indirectement l'autonomie de fonctionnement des périphéries nationales.

REFERENCES CITEES DANS LE TEXTE

- (1) OGUDE (L) et GOZO (K) : Echanges frontaliers et leur impact sur l'organisation de l'espace dans les secteurs ghanéo-togolais de Kpalimé et de Badou.
Projet "Echanges Régionaux, Commerce frontalier et Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest" - INRA - U.N.B.- IRAM - Août 1989, 109 p.
- (2) DEP J.C. BELLO : Les échanges Côte d'Ivoire-Ghana à partir des marchés de Boundoukou, Assuefry et Niabley.
Projet "Echanges Régionaux, Commerce frontalier et Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest" - INRA-U.N.B.-IRAM - Mai 1989, 50 p.
- (3) SOULE BIO GOURA : Les échanges Burkina Faso, Ghana et Togo : Zone de Bittou, Bawku et Dapaong.
Projet "Echanges Régionaux, Commerce frontalier et Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest" - INRA - U.N.B. - IRAM - Mai 1989, 76 p.
- (4) DRABO ISSA : Les échanges Burkina - Côte d'Ivoire - Ghana : Zone de Batié, Kampti, Bouna, Wa.
Projet "Echanges Régionaux, Commerce frontalier et Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest" - INRA - U.N.B. - IRAM - Mai 1989, 77 p.
- (5) TANO A. SERVAIS : Les échanges Côte d'Ivoire - Mali : Zone de Tingrela.
Projet "Echanges Régionaux, Commerce frontalier et Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest" - INRA - U.N.B. - IRAM - Mai 1989, 45 p.
- (6) DEMBELE Albert : Les échanges Mali - Guinée : Zone de Kouremale.
Projet "Echanges Régionaux, Commerce frontalier et Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest" - INRA - U.N.B. - IRAM - Août 1989, 57 p.
- (7) SY OUMAR : Les échanges Sénégal - Gambie : Zone de Passy - Toubacouta - Diouloulou.
Projet "Echanges Régionaux, Commerce frontalier et Sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest" - INRA - U.N.B. - IRAM - Mai 1989, 89 p.